



Janvier 2001

# Informations relatives au recrutement dans les EPST

Cette note présente les propositions de la Guilde des Doctorants pour l'affichage de l'information relative aux concours de recrutement par les EPST.

## Introduction

Depuis plusieurs années maintenant, une forte demande s'est exprimée de la part des jeunes docteurs pour un meilleur accès aux informations relative au recrutement dans les EPST. Catalysée par le nombre croissant de jeunes docteurs en séjour postdoctoral à l'étranger, cette demande légitime s'est trouvée renforcée par l'apparition des nouvelles technologies Internet. Celles-ci rendent en effet possible la diffusion planétaire d'informations ainsi que leur collecte. Le couplage des serveurs Internet aux systèmes d'informations des entités institutionnelles permet en fait une information en temps réel.

A l'heure où la France affiche une ambition forte en faveur de la Recherche, en particulier dans les domaines des biotechnologies et des technologies de l'information, il importe de se donner les moyens d'attirer les meilleurs candidats possibles vers les divers emplois de niveau doctoral dans les EPST : chercheurs mais aussi ingénieurs de recherche.

La présente note décrit quelques propositions simples qui pourraient améliorer notablement la situation pour les candidats. Nous avons choisi délibérément de nous appuyer sur les EPST afin d'obtenir un maximum d'efficacité. Aucune structure ni aucun moyen supplémentaire ne sont requis pour la mise en oeuvre de ces propositions. Il s'agit seulement de pousser les EPST à structurer simplement et à afficher les informations dont ils disposent déjà.

## 1 Inciter les EPST à mieux utiliser leur site Internet

Actuellement la situation est hétérogène parmi les EPST : certains comme le CNRS ont depuis environ deux ans mis en place toutes les informations nécessaires sur leur site mais d'autres en sont encore loin.

Plutôt qu'une remontée des informations vers un site central (celui du ministère ou un autre), nous pensons que la bonne approche consiste à **catalyser une mise à niveau des serveurs des 20 EPST**. Ces organismes sont très structurés et la direction des personnels ou des ressources humaines concentre l'information relative au concours. A la différence des

universités nettement plus nombreuses et à l'organisation nettement plus floue, les EPST n'auront donc aucune difficulté à rendre disponible sur Internet l'information relative au recrutement de leurs personnels.

La première étape importante nous semble être de **demander à tous les EPST la mise en ligne des informations minimales relatives au recrutement sur leur site avec une structuration correspondant aux besoins des candidats**. Nous avons dressé la liste de ces informations importantes en section 2. Il est possible de suggérer une sorte d'emplacement canonique pour les pages recrutement au sein des serveurs d'EPST comme nous le faisons en section 2.2.

Le simple fait que ces informations soient directement accessibles depuis la page d'accueil de chaque EPST suffirait à rendre de grands services à tous les candidats. En effet, il n'y a qu'une vingtaine d'EPST et quasiment tous les serveurs nationaux concernés par l'emploi des docteurs contiennent une page listant tous ces serveurs. Sachant qu'en plus ces organismes, le CNRS et le CEA mis à part, sont monodisciplinaires, un candidat donné n'aura à consulter que deux ou trois sites d'EPST pour avoir une vue de la totalité des emplois chercheurs ou ITA le concernant.

Pour conclure, nous pensons que la prise de bonnes habitudes au sein des services chargés du recrutement dans chaque EPST constitue le meilleur gage de pérennité pour la diffusion d'informations relatives au recrutement dans les EPST. La mise en valeur de cet effort sur le site du ministère pourra être faite simplement en présentant la liste des EPST avec un pointeur vers leur site et en signalant les concours en cours, toute l'information pertinente étant sur les sites des organismes.

## 2 Informations utiles

### 2.1 Les informations utiles aux candidats

D'après notre expérience, les informations utiles aux candidats pendant le déroulement du concours sont les suivantes :

- **Calendrier** : les principales étapes du concours de la date de publication des postes au Journal Officiel aux résultats finaux (admission).
- **Emplois proposés au concours** : seraient publiées la liste des emplois proposés au concours avec description des éventuels fléchages (emplois chercheurs) et profils (emplois ITA).
- **Dossiers et modalités pratiques** : composition du dossier, dossier téléchargeable à un format qui permette aux candidats de le remplir sur ordinateur (RTF ou PDF éditables), adresses d'expédition ou de dépôt des dossiers.
- **Composition et coordonnées des commissions** : liste des commissions de recrutement et composition de ces commissions.

Il serait également souhaitable de donner les coordonnées d'un *secrétariat du concours* qui puisse faire l'interface entre l'organisation du concours et les candidats. C'est ce que fait

le CNRS avec le Comité National. Pour les autres EPST on peut imaginer un secrétariat analogue.

Enfin, en plus des informations relatives à la candidature, il est indispensable de rendre publics les résultats du concours en temps réel :

- **Résultats** : souvent le recrutement des EPST se déroule en plusieurs étapes (candidats admis à concourir, admissibilité puis admission). Les résultats de chacune des étapes intermédiaires devraient être mis en ligne.

## 2.2 Localisation standard

Afin de garantir une certaine pérennité d'année en année, il pourrait être utile que les EPST disposent les informations relatives à leur recrutement toujours sous une même URL. Pour le concours de l'ESPT `epst` :

`http://www.epst.fr/recrutement/`

Aux différents organismes ensuite d'imaginer leur mise en page et les différentes sous rubriques et présentations pour les différentes catégories de personnels qu'elles veulent recruter.

Mais le point important, c'est que grâce à cette simple normalisation, tout pointeur vers `http://www.epst.fr/recrutement/` resterait valable d'une année sur l'autre ce qui diminue d'autant le travail de maintenance de tous les sites pointant vers ces informations.

Copyright (c) 2001, Guilde des Doctorants. Le contenu de ce document peut être redistribué sous les conditions énoncées dans la Licence pour Documents Libres.